Dammarie-lès-Lys

Lysmag

MAI 2008

Les tours s'effacent... pas **nos rêves**



LYSMAG, magazine d'information municipale • Directeur de la publication : Jean-Claude MIGNON • Co-Directeur de la publication : Joëlle NOTO • Rédacteur en chef : Isabelle LECAUX • Rédaction et photos : Service Communication
(Elise BLONDEL - Virginie DE PAZ) • Hôtel de Ville - 26 rue Charles-de-Gaulle • Tél : 01 64 87 44 23 • Charte graphique : BP&A Communication • Mise en page : Liberté d'Expression - 45210 Ferrières-en-Gâtinais - Tél. : 02 38 89 86 86 •
Conception/Création de la couverture SAUNIER CONSEIL 01 64 28 10 41 - Illustration : Noëlle Saunier • Impression : Chevillon Imprimeur - 11 000 exemplaires • Distribution : Services municipaux • Dépôt légal : mai 2008

> ETAT CIVIL

Naissances : Bienvenue à Ennio SCIPPA, Shana N'YSOUPE, Stéphanie OKPOKO, Grégoire SOUESME, Lucas AVRILA, Mohamed-Aziz SOUIKEN, Djibri MAKANGA, Noureddine BESSEGHIER, Keylia GILO, Sinan ÇETIN, Katheline DRANE, Awad AL-ZO'BIEH, Iléna TAVARES et Emmanuel KIMBEMBE MAMBOU.

Mariages : Félicitations à Joâo LOPES DOS SANTOS COSTA et Marie HENRIQUES, Christian CHOFFI et Dominique DESPREZ, Adel KHEZAMI et Zaïnab HAKIMI.

Décès : Toutes nos condoléances pour le décès de Jean-Claude BASCOU, Georges RENET, Michel AUGE, Arlette SCHUELLER, Pierre SOUCHON, Maria GOMES DA COSTA et Pierre LAMOINE.

> NUMEROS PRATIQUES

Mairie : **01 64 87 44 44** - Commissariat de police : **01 64 79 41 00** - Médecins d'urgence 77 : **0825 826 505**
SOS MEDECINS BRIE-SENART-MELUN-FONTAINEBLEAU : **36 24**

Pour toute urgence, vous pouvez appeler **le 15 pour le SAMU** et **le 18 pour les pompiers.**

ATTENTION ! Lors d'une urgence pharmaceutique de **NUIT**, et par mesure de sécurité, tout patient doit **OBLIGATOIREMENT** :
1- Se présenter au commissariat / 2- Etre porteur de l'original de l'ordonnance et si possible, d'une pièce d'identité.

Le Commissariat de Police, territorialement compétent à Dammarie-lès-Lys, assure ses missions de protection des personnes et des biens 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service public peut donc être contacté à toute heure en composant le **01 64 79 41 00** ou le "**17 police secours**", ce dernier numéro étant réservé aux urgences.

> INFOS / SERVICES

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER ! FEVRIER 2008

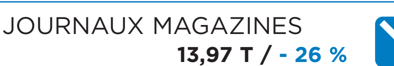
EMBALLAGES
18,36 T / - 24 %



DECHETS VERTS
Reprise de la collecte le 19 mars



VERRE blanc & de couleurs
24,94 T / - 46 %



JOURNAUX MAGAZINES
13,97 T / - 26 %



VIEUX VETEMENTS
2,20 T / - 55 %

HUILE DE VIDANGE
Pas de collecte

Chiffre noir : collecte du mois en tonnes
Chiffre de couleur : variation en pourcentage par rapport au mois précédent

L'EAU, C'EST LA VIE

Valeurs les plus faibles et les plus élevées constatées au cours du mois :

26,4 Secteur Nord
25,2 Secteur Sud

DURETÉ (TH)
MOYENNE ANNÉE 2006
(une eau est considérée comme dure pour un TH > 40° Français)

0

POLLUTIONS BIOLOGIQUES
(Norme : nb de germes < 0 pour 100 ml)

L'eau de la commune est conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques, bactériologiques et organoleptiques.

L'AIR AUSSI, C'EST LA VIE

Valeurs les plus faibles et les plus élevées en moyenne horaire pour le mois février 2008.

Minima horaires / **Maxima horaires**

DIOXYDE D'AZOTE (NO_2)
(seuil d'information du public = 200 µg/m³ en moyenne horaire)



MONOXYDE D'AZOTE (NO)
(pas de norme / unité µg/m³



DIOXYDE DE SOUFRE (SO_2)
Conformément à la Directive européenne 1999/30/CE du Conseil du 22 avril 1999, la commune n'entre pas dans le cadre d'application des mesures d'analyse de SO_2. En effet, les concentrations maximales sont inférieures au seuil d'évaluation minimal. AIRPARIF ne communique donc plus de valeurs.

OZONE (O_3)
(seuil d'information du public = 180 µg/m³ en moyenne horaire)



Remarques :
Pour connaître les résultats des dernières analyses d'air, vous pouvez consulter le site internet d'AIRPARIF **www.airparif.asso.fr** ou téléphoner au **Service Environnement** en composant le **01.64.87.45.00.**

*Source : AIRPARIF - Surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France - Station de Melun

Retrouvez Dammarie-lès-Lys sur Internet :
www.mairie-dammarie-les-lys.fr

EDITO



Vous l'avez certainement remarqué, la Plaine du Lys se transforme à grand pas. Notre Programme de Rénovation Urbaine lancé depuis le 1er juin 2006 est en pleine phase opérationnelle : de nombreux travaux sont en cours.
Déjà, on commence à voir le sens de ces transformations urbaines ; la « Croix Verte », destinée à ouvrir la Plaine du Lys vers les autres quartiers, prend forme.

La démolition des tours 251/261 résidence de la Provence est la prochaine grande étape. Ce sera une étape spectaculaire car les conditions techniques de cette démolition nous ont conduits à choisir la technique du « foudroyage », c'est-à-dire l'implosion de ces bâtiments.
Elle se déroulera le dimanche 18 mai 2008. Bien entendu, compte tenu de la technique mise en œuvre, un périmètre de sécurité et d'évacuation a été défini par la Préfecture de Seine-et-Marne.
Je souhaitais remercier tous les Dammariens pour leur précieuse collaboration lors du déroulement de ces démolitions et leur patience face à tous les désagréments qu'entraînent inévitablement des travaux de transformation aussi lourds dans un quartier.

Le 18 mai, le compte à rebours du foudroyage débutera en fin de matinée. Afin de vivre ensemble cet exploit technique, une retransmission en direct sera faite sur écran géant dans le parc de l'Abbaye, aménagé spécialement pour rythmer cette journée de nombreuses animations.
Bien sûr, la Maison du Projet, située au centre de services Albert Schweitzer, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions tant pour les détails pratiques de ce week-end que pour l'ensemble de notre Programme de Rénovation Urbaine.

Toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir lors de cette journée, et d'assister ensemble à cette nouvelle étape importante de la transformation de notre Ville.

Jean-Claude Mignon

Député-Maire de Dammarie-lès-Lys

SOMMAIRE

LES BRÈVES

PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE…

Depuis la loi du 28 octobre 1997, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense est une obligation légale pour tous les jeunes garçons et filles âgés de 16 ans. Le recensement se fait directement auprès de la mairie de Dammarie-lès-Lys.
Son fonctionnement est simple : une fois atteint l'âge de 16 ans, vous disposez de trois mois pour vous présenter au Centre Administratif.
Pour toute information complémentaire, contactez le 01 64 87 44 50.

TOUJOURS UNE CARTE D'IDENTITÉ ET UN PASSEPORT VALIDE !

Vous avez prévu un voyage à l'étranger, mais votre carte d'identité n'est pas valide, ni votre passeport ? C'est le moment d'en faire la demande, car il faut compter 6 semaines pour obtenir un passeport et 7 à 8 semaines pour une carte nationale d'identité.
Pour tout renseignement concernant l'obtention ou le renouvellement de ces deux documents et les pièces à fournir, contactez le **01 64 87 44 50.**

MARCEL TAMBY RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'UFAC

C'est au cours de son assemblée générale annuelle que l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC) a réélu Marcel Tamby à sa présidence dimanche 30 mars dernier, en compagnie de Joëlle Noto, Adjointe au Maire déléguée à la communication, aux relations publiques, à la sécurité incendie et aux anciens combattants et victimes de guerre, et Jacqueline Bonjean, Ajointe au Maire déléguée aux affaires sociales, à la famille, à la petite enfance, aux personnes âgées et handicapées.



MONTREZ VOS PIEDS !

Mercredi 21 mai se déroulera la 6e Journée nationale « Conseils et diagnostic gratuits par un podologue ». L'objectif de cette manifestation est de faire prendre conscience à tous de l'importance que revêt la santé de leurs pieds. Chacun est concerné par cette journée du pied. Les petits comme les grands ! Ceux qui n'ont encore jamais fait le point sur leur santé pédestre pourront bénéficier gratuitement d'un accueil par un podologue, de 9 h à 18 h, à l'école Henri Wallon - 45 rue René Cassin.
RENSEIGNEMENTS : Marie-France PIZZUT – Pédicure Podologue Déléguée Seine-et-Marnaise de l'Union Française pour la santé du pied
Tél : 01 64 39 62 02.

ENQUÊTE « HANDICAP SANTÉ »

L'INSEE effectue, jusqu'au 19 juillet prochain, une enquête sur la santé et le handicap. L'objectif est de mieux connaître les difficultés rencontrées, dans leur vie quotidienne, par les personnes malades ou en situation de handicap. Elle porte sur chacun d'entre nous, y compris ceux sans problème de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidienne : il importe de s'intéresser à toutes les situations de santé pour mieux cerner les difficultés spécifiques des personnes malades, en situation de handicap ou dépendantes. Les données ainsi collectées permettent de mieux cibler les politiques publiques. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ENQUÊTE AUPRÈS DES AIDANTS

L'INSEE effectue également et dans les mêmes conditions, jusqu'au 15 septembre 2008, une enquête auprès des personnes apportant un soutien aux personnes en situation de handicap. Cette étude vient compléter l'enquête sur la santé et le handicap qui se déroule également sur notre commune, jusqu'au 19 juillet 2008. L'objectif est de mieux connaître les conditions de vie de ces aidants et leurs besoins, ainsi que le type d'aide apportée.

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE « LA MAISON DE JEANNINE »

L'Association de Soins et de Services à Domicile de la Région Melunaise (ASSADRM) en partenariat avec l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques (UNAFAM), vous informe de l'existence d'un Groupe d'Entraide Mutuelle « La Maison de Jeannine » au 711 Résidence d'Aquitaine à Dammarie-Lès-Lys.
Tout d'abord destiné à lutter contre l'isolement des personnes en souffrance psychique, le GEM est néanmoins ouvert à tous. Son caractère est essentiellement social, il ne se substitue en rien aux lieux d'accueil thérapeutiques. L'objectif des adhérents de ce groupe consiste à s'épauler mutuellement, faciliter l'organisation d'activités visant à développer les capacités personnelles de chacun afin de tisser des liens avec les communautés environnantes.
Les plages d'accueil sont adaptées aux besoins des personnes afin que celles en activités puissent venir après leur travail. Des sorties sont également organisées le samedi, permettant au plus grand nombre de pouvoir y participer.
Pour plus de renseignements, contactez le 09 60 10 87 55 ou 01 64 37 81 99 / UNAFAM : 01 64 39 35 92.

MAI : PENSEZ AUX IMPÔTS !

Cette année encore, c'est ce mois-ci que vous allez recevoir votre feuille d'imposition La Ville de Dammarie-lès-Lys vous informe donc qu'un expert comptable tiendra une permanence pour la déclaration des revenus 2006 jeudi 22 mai 2008, de 9 h à 12 h, à l'atelier 1 du Centre de Services Albert Schweitzer.
RENSEIGNEMENTS : Service Administration générale Tél. : 01 64 87 44 52.

DEVENEZ GARDIEN DE LA PAIX !

La police nationale recrute. 400 postes sont à pourvoir sur les départements 77, 78, 91 et 95. Vous avez le sens des relations humaines ? Ce métier est fait pour vous ! Pour passer le concours, vous devez être âgés entre 17 et 35 ans, avoir votre bac en poche, mesurer au moins 1m 60, avoir un casier judiciaire vierge et être de nationalité française. Vous avez jusqu'au **11 Juillet 2008** pour vous inscrire aux épreuves écrites qui se dérouleront le 8 Septembre 2008.
Dossiers d'inscription à retirer au 01 69 33 76 36 / 01 69 33 76 37 ou par e-mail :
info.police-recrutement-iledefrance@interieur.gouv.fr
RENSEIGNEMENTS : DRRF Ile-de-France – Cellule Recrutement – Plateau du Moulon – BP 41 - 91 192 Gif sur Yvette.



Inscriptions scolaires et périscolaires… du nouveau à la rentrée 2008

A la rentrée prochaine votre enfant va entrer en première année de maternelle (s'il est né avant le 31 décembre 2005) ou au cours préparatoire. D'ores et déjà, il faut penser aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Les inscriptions scolaires auront lieu jusqu'au **lundi 19 mai 2008 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45** au service des Affaires Périscolaires (Centre Administratif - 01 64 87 44 55). Une permanence sera également assurée le samedi 17 mai, de 8 h 45 à 11 h 45. Lors de votre rendez-vous, vous pourrez également procéder aux inscriptions en restauration, en accueil périscolaire ou en étude surveillée.

Pré-inscriptions des enfants âgés de moins de trois ans :
Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2006 peuvent éventuellement être accueillis en 2008-2009, dans l'une des classes spécifiques destinées aux « moins de trois ans » ouvertes à Saint-Exupéry (groupe scolaire Paul Doumer), Jules Verne (groupe scolaire René Coty) et à Juliette George (groupe scolaire François de Tessan), en fonction des places.
L'inscription de ces enfants s'effectue pendant les mêmes périodes que celles mentionnées ci-dessus.
Pour les enfants nés entre le 1er avril et le 30 juin 2006, un recensement est également effectué par le service des Affaires périscolaires à l'occasion de ces pré-inscriptions.

De nouvelles modalités pour les inscriptions périscolaires :
Pour tous les autres enfants, les inscriptions en **restauration, accueils périscolaires et étude surveillée**, doivent être **obligatoirement renouvelées chaque année. Les enfants non inscrits ne seront pas admis à ces services périscolaires**.
Ces services répondent à une demande de plus en plus forte des familles. Aussi, la municipalité a engagé des aménagements visant à simplifier les procédures d'inscription et à garantir la qualité de service sur ces temps périscolaires.
Les inscriptions périscolaires se feront donc dorénavant par le biais d'un dossier d'inscription disponible auprès des directions d'écoles ou téléchargeable sur le site internet de la Ville. Cette nouvelle procédure d'inscription concerne exclusivement les enfants qui ont été inscrits à un ou plusieurs de ces services au cours de l'année scolaire passée.
Il vous suffit de remplir et de renvoyer ou déposer ce dossier auprès des Affaires périscolaires, **impérativement avant le 15 août 2008**. Si votre enfant n'était inscrit à aucun des services périscolaires l'année scolaire passée et que vous souhaitez l'inscrire cette année, vous pouvez vous procurer ce dossier sur simple demande au 01 64 87 44 55 / 44 38.

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS : Service Vie scolaire - Affaires Périscolaires – Centre Administratif – 593 rue du Bas Moulin – Tel : 01 64 87 44 55.

Pour les inscriptions scolaires

Merci de vous munir des originaux des documents ci-dessous : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

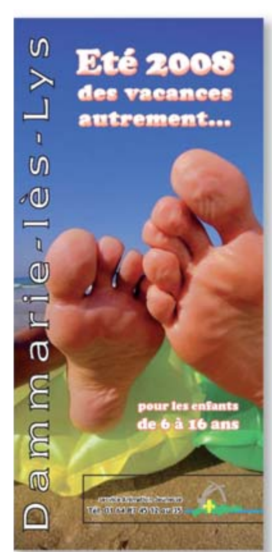
- Justificatif de domicile récent (quittance de loyer ou taxe foncière)
- Si vous êtes hébergé(s) : attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant avec sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Livret de famille (ou extraits d'actes de naissance des membres de la famille)
- Pour les couples divorcés, séparés ou en instance de divorce : copie du jugement de divorce ou de la requête de non conciliation

Les parents qui inscrivent leurs enfants pour la première fois doivent également se munir des documents ci-dessous s'ils souhaitent procéder en même temps à l'inscription aux services périscolaires (restauration, accueils du matin et/ou du soir, études surveillées) :

- Avis d'imposition ou de non imposition 2006
- 3 derniers bulletins de salaires de chaque parent
- Pour les personnes percevant des indemnités chômage ou des indemnités journalières : 3 derniers avis de paiement des prestations ASSEDIC ou 3 derniers relevés des indemnités journalières de la Sécurité sociale
- Pour les personnes percevant des prestations familiales : fournir une notification CAF (ou MSA) datant de moins de 3 mois
- Justificatifs de perception ou versement d'une pension alimentaire (si la pension n'est pas versée, justificatif d'allocation de soutien familial versée par la CAF)
- RIB



Eté 2008 Pensez aux vacances de vos enfants…



Il est déjà l'heure de penser à réserver pour les séjours d'été ! Les inscriptions dans les centres de vacances pour les enfants âgés de 6 à 17 ans, en juillet et août 2008, se font auprès du service Animation Jeunesse.
Une brochure est disponible dans les lieux d'accueil de la Ville et sur demande auprès du **service Animation Jeunesse au 01 64 87 45 12 / 35**.

Le printemps des arts plastiques

Le service Arts et Spectacles de la Ville de Dammarie-lès-Lys met en place, au Château des Bouillants, des ateliers d'initiation aux arts plastiques, tous les samedis après-midis à partir de 14 h 30. Petits et grands pourront ainsi découvrir les techniques du dessin, de la sculpture et de la céramique.
Prochain rendez-vous, le **10 mai** pour un atelier sculpture, suivi d'un atelier de céramique, le **17 mai** et de dessin le **31 mai**.



ATTENTION, LES PLACES SONT LIMITÉES.
TARIF : 3 € par personne.
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Château des Bouillants – 400 avenue Henri Barbusse – Tél : 01 64 87 93 48.

L'association « Tous avec Clément » lâche les ballons !



Vendredi 30 mai, rejoignez les membres de l'association « Tous avec Clément », Place du 8 mai 1945, pour un rendez-vous un peu spécial. Venez participer à un grand lâcher de ballons. L'objectif ? Récolter des fonds grâce à la vente de ses ballons (500 ballons à 1€). Les gains seront reversés pour la moitié à la maison des parents à Villejuif et pour l'autre partie à la recherche du cancer de l'enfant.

Alors, vous aussi venez acheter votre ballon à 1€ et laissez-le s'envoler librement dans les airs !

RENSEIGNEMENTS : Association « Tous avec Clément » - Représentante de la Seine-et-Marne Sud : Chantal Bouché – Tél : 06 34 06 82 03.

Un « Point Info Famille » élit domicile à la médiathèque



Dans le Lysmag du mois de janvier nous vous informions de la labellisation du Centre Socio-Educatif « Point Info Famille » (PIF). Ce nouveau service est destiné aux familles qui ne maîtrisent pas l'outil informatique. Il est basé sur l'apprentissage de l'usage d'internet. Le PIF a pour but de faciliter la recherche de toute informations locales (CAMVS) et nationale portant sur les thèmes de la vie quotidienne (retraite, santé, enfance, emploi, formation, justice…).

Depuis début mars, le pôle multimédia de la médiathèque municipale propose des initiations d'une heure à tous ceux qui souhaitent s'approprier ce nouveau service et bénéficier gratuitement d'une formation. Cette action s'inscrit dans la volonté de la Ville de se positionner concrètement face à la fracture numérique et à la désinformation dont souffre certaine catégorie de la population.

Ces ateliers sont donc aussi proposés aux personnes qui suivent des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère comme complément d'aide à l'intégration.

Les familles équipées d'un accès internet trouverons sur le Lys Web un lien vers ce nouveau service ou pourront se rendre sur le **www.point-infofamille.fr**

INSCRIPTIONS : prendre rendez-vous auprès du Centre Socio-Educatif pour le créneau horaire qui vous convient : les jeudis de 10 h à 12 h, les vendredis de 14 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h.
RENSEIGNEMENTS : Centre Socio-Educatif – Centre de services Albert Schweitzer – Place du 8 mai 1945 - Tel : 01 64 87 49 61

C'est le printemps, voilà le marché aux fleurs !



LIEU : rue du Bas Moulin
ENTREE LIBRE.
HORAIRES : De 10 h à 18 h, rue du Bas Moulin pour le Marché aux Fleurs et au 407 avenue du Lys pour découvrir les serres municipales.
RENSEIGNEMENTS : Service des Espaces verts – Tél. : 01 64 87 45 17.

Complément d'information !

Dans le dernier numéro du Lysmag (avril), le dossier sur le nouveau Conseil municipal annonçait que Slimane Bouklouche est Adjoint délégué à la cohésion sociale. En plus de cette attribution, il s'est vu confier le secteur de la Jeunesse.





PRU
Bienvenue à l'Espace Emploi !

DEPUIS LE 26 MARS DERNIER, LES DAMMARIENNES, DAMMARIENS ET HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE PEUVENT SE RENDRE À L'ESPACE EMPLOI DE DAMMARIE-LÈS-LYS. IL DEVRAIT HÉBERGER DEUX ASSOCIATIONS DAMMARIENNES : ORIENTATION DÉVELOPPEMENT EMPLOI (ODE) ET INSERTION ET DÉVELOPPEMENT QUI REJOINDRA PROCHAINEMENT L'ÉQUIPEMENT. ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES ALLOCATAIRES RMI, DES JEUNES, BILANS DE COMPÉTENCES, FORMATIONS ET ATELIERS DIVERS... L'ESPACE EMPLOI EST LÀ POUR AIDER LES PERSONNES EN GRANDE DIFFICULTÉ SOCIALE À S'EN SORTIR...

Petit tour du propriétaire...

Au rez-de-chaussée, c'est l'accueil du public. Des bureaux pour les conseillers d'insertion, un accueil avec des agents, des sanitaires et deux salles de réunions. A l'étage, c'est l'antre de l'administratif : bureaux, salles de réunion, sanitaires et cuisine. L'endroit est agréable, les couleurs des peintures sur les murs égayent ce lieu dédié aux personnes en grande difficulté sociale. A l'extérieur, des bambous ne devraient pas tarder à sortir de terre.

L'association Orientation Développement Emploi (ODE) a élit domicile dans ses nouveaux locaux pour le plus grand plaisir des employés et des membres de l'association. Quant à la seconde association Insertion et Développement, elle ne devrait pas tarder à prendre possession des lieux.

Espace Emploi, mode d'emploi

L'Espace Emploi est un espace convivial local qui assure un lien avec la Maison de l'Emploi, située à La Rochette. La Maison de l'Emploi, quant à elle, résulte d'une volonté de l'Etat et d'élus. Elle a pour mission de coordonner les différents acteurs de l'insertion qui ne sont que des maillons du dispositif. Depuis son ouverture, l'Espace Emploi de Dammarie–lès-Lys, situé dans le quartier de la Plaine du Lys, accueille en moyenne une cinquantaine de personnes chaque matin. Les après-midis étant généralement plus calmes.



Deux associations sous le même toit : un atout !

L'Espace Emploi peut s'avérer être un atout pour les deux associations qu'il hébergera bientôt. En effet, Insertion et développement et ODE sont assez complémentaires. La première s'adresse davantage à un public de moins de 25 ans, tandis que la seconde s'occupe en général des plus de 25 ans. L'idée est donc de créer un parcours vers l'emploi.

Qu'est-ce qu'Orientation Développement Emploi ?

ODE est une association intermédiaire de loi 1901, créée en 1985 suite à un appel de l'Abbé Pierre. Rapidement, Jean-Claude Mignon, Député-Maire de la Ville de Dammarie-lès Lys, les a soutenus. L'objectif d'ODE est d'aider les personnes en difficultés sociales à remettre un pied dans l'emploi en les accompagnant dans leurs démarches et en leur trouvant ce que l'on appelle des « emplois de dépannage » comme le jardinage, le ménage…

Je suis à la recherche d'un travail ou bien j'ai besoin d'aide. Comment dois-je m'y prendre ?

Il vous suffit de vous rendre à l'Espace Emploi. Là, vous prenez rendez-vous pour un entretien individuel durant lequel vous allez pouvoir exprimer vos désirs, vos besoins et vos attentes. Votre conseiller va bien sûr vous inciter fortement à aller vous inscrire à l'ANPE et en fonction de votre situation, le conseiller va vous orienter vers des partenaires privilégiés comme par exemple une épicerie sociale si vous avez un problème alimentaire urgent, ou bien un centre médico-psychologique en cas de dépression… Diagnostiquer le problème, orienter la personne et accompagner vers l'emploi… Tel est vraiment la mission que s'est donnée ODE, il y a maintenant 22 ans.

Une agence d'intérim pour ouvriers non qualifiés

ODE se divise en deux parties. D'une part, nous avons les personnes à la recherche d'un emploi, d'autre part, il y a les « clients », c'est-à-dire les personnes (entreprises ou particuliers) qui recherchent une aide. ODE est une sorte de société d'intérim pour emploi non qualifiés. Les travailleurs sont des salariés avec fiches de paie et contrat de travail, ODE en est l'employeur.



Action Chantier d'Insertion, action spécifique au Programme de Rénovation Urbaine

Le chantier d'insertion est un groupe de 10 personnes qui remplit diverses missions en lien avec le PRU et la Ville de Dammarie-Lès-Lys. En effet, la clause d'insertion oblige les villes en pleine rénovation urbaine à faire en sorte que 5% des heures réalisées sur les chantiers soient faites par des personnes en difficulté. Depuis fin décembre, le chantier d'insertion de Dammarie-lès-Lys a mené à bien diverses missions comme l'aménagement des espaces verts qui entourent l'Espace Emploi. D'autres travaux comme des clapets à lapin dans la ferme pédagogique ou d'autres aménagements dans le parc du Château Soubiran sont prévus. C'est là l'occasion pour ces personnes en difficulté d'acquérir des habitudes de travail dans le domaine des espaces verts et du bâtiment.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, vous avez des petits travaux emplois familiaux à réaliser : repassage, ménage, jardinage, promenade du chien de la famille ? Contactez ODE au 01 64 39 97 93. L'association vous assure un suivi dans les règles du salarié et vous bénéficiez d'une déduction de 50% sur vos impôts !

RENSEIGNEMENTS : Espace Emploi – 7 rue Marc Jacquet – 77190 Dammarie-lès-Lys – Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi) - Tél : 01 64 39 97 93



Le changement des branchements de plomb : le programme se poursuit dans la Ville

DEPUIS 2003, LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE A ABAISSÉ LA TENEUR MAXIMALE EN PLOMB AUTORISÉE DANS L'EAU POTABLE. AFIN DE DÉLIVRER UNE EAU DE QUALITÉ, LA VILLE A ANTICIPÉ LES FUTURES OBLIGATIONS DE MISE AUX NORMES, EN METTANT EN PLACE UN IMPORTANT PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS DE PLOMB, JUSQU'AUX COMPTEURS PRIVÉS. DE NOMBREUSES RUES DE LA VILLE, DEPUIS 2006 ONT DÉJÀ ÉTÉ CONCERNÉES PAR CES TRAVAUX. ACTUELLEMENT LE PROGRAMME SE POURSUIT DANS LES RUES ERNEST GUILLARD ET CHARLES DE GAULLE.



Comment savoir si vous êtes concernés ?
Secteur par secteur, les habitants concernés reçoivent un courrier les informant sur le planning des travaux et les invitant à prendre rendez-vous avec le technicien pour programmer les travaux. La présence du propriétaire durant les travaux est impérative afin de faciliter l'accès du technicien à la partie du branchement situé en domaine privé.

Une technique « sans tranchée »
Dans la majorité des cas, la technique « sans tranchée » est utilisée afin de réduire les nuisances du chantier. Un câble muni d'ergots est introduit dans le branchement de plomb au bout duquel est fixé le nouveau branchement. En tirant sur le câble, les ergots accrochent l'ancien tuyau qui est ainsi extrait en laissant la place au nouveau branchement. Quand cette technique n'est pas possible, un chemisage des canalisations tapisse alors les tuyaux, isolant définitivement l'eau de tout contact avec le plomb.

Pourquoi change-t'on seulement les branchements ?
Les conduites qui transportent l'eau potable ne contiennent jamais de plomb. Seuls les branchements (qui n'excèdent jamais quelques mètres) peuvent en contenir, ainsi que le réseau intérieur des habitations. Il appartiendra ensuite aux propriétaires concernés de faire vérifier et transformer leur installation.

Les riverains n'ont rien à régler pour ces interventions sur le domaine public. Ces travaux peuvent occasionner quelques désagréments : circulation alternée sur la chaussée ou des coupures d'eau durant quelques heures. Les habitants concernés seront prévenus à l'avance.



Sous les pavés… la fibre optique !

La société SEMAFOR77 installe actuellement un réseau de fibre optique interne sur l'ensemble du département afin de permettre au Conseil Général de relier ses équipements. A Dammarie-lès-lys, il s'agit exclusivement des Archives Départementales, la clinique de l'Ermitage, le SDIS et le NRA (noeud de raccordement France Télécom). Des tranchées sont effectuées sur la route, de 35cm de profondeur et de 10 cm de large qui permettent le passage de ces câbles.

La ville de Dammarie-lès-Lys préfère mettre en place son propre réseau indépendant qui permettra aux habitants de choisir leur propre réseau d'opérateur sans être tenus par des contrats d'exclusivité.
Dans tous les travaux de réfection de voirie, avenues Foch et Fabien, rue du Bas Moulin, les voiries de la Plaine du Lys, le passage de la fibre optique a été préalablement prévue afin de faciliter les raccordements ultérieurs. La mise en place de ces réseaux est assez longue mais, à terme, tous les particuliers qui le souhaitent pourront s'y raccorder et obtenir une meilleure définition de leurs informations numériques.

La fibre optique permet de transmettre d'importants débits de données numériques pour Internet. Aujourd'hui c'est l'ADSL qui transmet ces données par le réseau téléphonique, demain, la fibre optique permettra à tous les usagers de recevoir des données numériques de très haute qualité pour Internet, la télévision…



Un, deux, trois, TRIEZ !

Pour préserver notre environnement, il faut valoriser les déchets et pour les valoriser, il faut trier ! Tel est le sort des encombrants collectés, une fois par mois, le mardi selon votre secteur. Ils sont ensuite répartis dans des bennes sur la plate forme de tri de Vaux le Pénil, selon leur nature pour ensuite être orientés vers des filières de revalorisation spécifique. Petit rappel.

Les encombrants

- **ne doivent pas être mélangés avec des ordures ménagères,**
- **ne doivent comprendre que des produits solides,**
- **ne doivent pas contenir de produits liquides,**
- **ne doivent pas comprendre de gravats,**
- **ne doivent pas contenir des produits toxiques ou explosifs, ou emballages en ayant contenu (les pots de peinture),**
- **doivent être supérieurs à 30 cm.**

Les encombrants ne sont pas collectés dans :

• Des sacs plastiques • Des conteneurs • des cartons fermés.

Sont ramassés :

• les appareils électroniques • le mobilier (literie, chaise, banquette) • les appareils sanitaires (WC, lavabo…) • les palettes de bois.

Le ramassage des encombrants a lieu une fois par mois le 1er, 2e, 3e ou 4e mardi selon votre secteur. Chaque habitation dispose d'un volume de dépôt limité à 1m³. Les objets doivent être déposés au plus tôt la veille au soir, et au plus tard à 5 heures le matin du passage. En dépôt sur le trottoir, ils ne doivent pas gêner le passage des piétons. **Respecter ces quelques règles est le devoir de tout bon citoyen.**

La déchèterie à votre service !

N'oubliez pas que pour un service en continue, la déchèterie de Dammarie-les-Lys, située rue de Seine, est à votre disposition pour recevoir les encombrants ainsi que les autres déchets ne constituant pas des encombrants tel que les déchets toxiques, les gravats, les déchets verts, les pneus, les piles, …

Le jeudi 1er mai étant férié, la collecte des emballages (bac jaune) se fera vendredi 2 mai.

Réduisons vite nos déchets ça déborde !

Stop au suremballage ! A l'achat, choisir la bonne taille de conditionnement est un bon moyen de réduire les déchets. Privilégier les produits en vrac ou au détail

RENSEIGNEMENTS : SMITOM – Tél : 0 800 814 910 – www.lombric.com



La Ville s'équipe pour des rues plus propres

Le service Nettoiement de la Ville a fait l'acquisition d'une nouvelle machine multifonctions, dernier cri. Il s'agit d'un engin qui vient se placer à l'arrière du camion. Parmi ses outils de prédilection, on retrouve un karcher haute pression, pour toutes les surfaces difficiles (trottoirs, chaussées, pavés), un tuyau d'arrosage classique, pour les surfaces fragiles et un tuyau semblable à celui des pompiers fonctionnant à haute pression également afin d'arroser de très grandes surfaces très rapidement…
Elle peut contenir jusqu'à 4000 litres d'eau qu'elle vient pomper directement dans la cuve de récupération des eaux de source installée dans le parc Soubiran. Ecologique et économique !

Non contente de nettoyer, elle désherbe aussi ! Eh oui, avec sa citerne de 1000 litres, elle fait disparaître les mauvaises herbes qui se trouvent sur sa route. Et toujours dans un esprit de développement durable, les produits utilisés sont 100% biologiques.

Faites stériliser vos chats !



LA VILLE, EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE « LES COPAINS D'ABORD », PARTICIPE À UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS VISANT À RESPONSABILISER LES NOURRISSEURS.

Cette opération vise à réguler la population de chats errants en les stérilisant afin d'éviter une prolifération, source de misère animale et de nuisances. Pour ce faire, l'association recense et sensibilise les nourrisseurs afin que ceux-ci prennent leur responsabilité en les stérilisants. L'association, financièrement soutenue par la Ville, remet des bons de stérilisation aux personnes qui le demandent. Les animaux sont ensuite remis dans leur milieu naturel en accord avec les personnes qui s'en occupent habituellement. Dans un souci de protection animale, il est demandé aux gens qui connaissent des secteurs où pullulent des chats de se rapprocher de l'association « Les copains d'abord » afin qu'ils soient intégrés au programme de stérilisation.

Nourrir des animaux errants ou sauvages est strictement interdit sur le territoire communal. Cette pratique est tolérée ponctuellement uniquement dans le cadre d'une action de capture pour attirer les chats en vue de leur stérilisation.

Nous insistons sur le fait que ces souches de chats errants proviennent toujours d'une chatte domestique, soit abandonnée sur la voie publique, soit appartenant à des propriétaires qui ne l'ont pas stérilisée. Les chatons naissent dans la nature deviennent sauvages et se reproduisent dès l'âge de 7 mois, sachant qu'une chatte peut avoir entre 3 et 4 portée par an, de 4 à 8 chatons. Les propriétaires irresponsables sont la source de ces chats errants qui occasionnent des nuisances. C'est pourquoi nous conseillons vivement aux propriétaires de chats domestiques, mâles et femelles de les faire stériliser chez leur vétérinaire. Vous pouvez vous rapprocher de l'association qui pourra vous proposer des tarifs préférentiels quant à la vaccination, au tatouage et à la stérilisation de votre chat.

RENSEIGNEMENTS : Association « Les copains d'abord » - Tél : 01 64 24 72 90 – www.copainsd'abord.net

Et côté jardin dans la Ville...

LES PLANTATIONS SE POURSUIVENT DANS LA VILLE. DURANT LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL LES AGENTS DU SERVICE DES ESPACES VERTS ONT POURSUIVI LEURS INTERVENTIONS POUR QUE NOUS LES CRÉATIONS DE MASSIFS FLORAUX SOIENT TOUJOURS PLUS BELLES. PETIT TOUR D'HORIZON DES DERNIERS AMÉNAGEMENTS EN DATE...



Place de la République

Tout autour de la place des peyrus chanticleer (poiriers à fleurs) ont été plantés. Le printemps y sera floral et cet endroit pourrait devenir un agréable lieu de promenade et une belle aire de jeu quand on ne laissera plus les chiens aller y faire leurs besoins sans les ramasser. Faites preuve de civisme, ne laissez plus vos chiens souiller ces lieux !

Réaménagements de massifs

Le massif au niveau du magasin de végétaux à la sortie de la Ville est totalement réaménagé, il en est de même pour celui situé à l'angle de la rue du Sergent Leboeuf de la rue Charles Péguy. Cet été vous y verrez toute une composition florale et des graminées. Le rond point d'Eppelheim et le massif des caraïbes vont être aussi complètement remaniés pour le plus grand plaisir des riverains et des automobilistes.



De nouveaux clapiers à la ferme

Depuis début avril, de nouveaux clapiers ont été installés à la ferme enfantine pour y accueillir une belle collection d'espèces de lapins. Ces nouveaux locataires seront les bienvenus pour les nombreux visiteurs du parc Soubiran.

Grand nettoyage de printemps

Dans un souci écologique, les fossés de la rue Casanova ont été dégagés pour laisser circuler librement l'eau de pluie. Le chemin de Farcy a aussi été nettoyé, comme le chemin de halage depuis le club de cercle de voile jusqu'à la gare de Vosves.



Chemin de halage

Chemin de Farcy

Fossé de la rue Daniel Casanova



AVANT

APRES

Nouveaux locaux dans le parc Soubiran

Vous n'aurez certainement pas manqué de repérer les importants travaux qui se déroulent dans le parc Soubiran. Depuis février, une grande dalle de béton a été coulée derrière le local de l'Harmonie Municipale. Il s'agit de la structure des nouveaux locaux de stockage qui vont être montés en bois pour respecter l'harmonie architecturale des lieux. Devant ces locaux on trouvera une grande parcelle engazonnée où seront plantées des plates bandes d'arbustes à fleurs. C'est ici que débutera la collection de l'arboretum. Des collections d'hortensias et de cornouillers à fleurs seront plantées en collaboration avec les bâtisseurs du Lys, équipe issue de l'Espace Emploi de la Ville. Chacune des essences mises en terre sera étiquetée pour permettre aux promeneurs de les identifier.





Démolitions des tours 251 / 261 résidence Provence

Le **Dimanche 18 mai** va marquer une nouvelle étape pour notre Ville : les tours 251 et 261 résidence Provence vont être démolies.
Certes les Dammariennes et Dammariens n'en sont pas à leur première fois, la barre du Bas moulin avait été démolie en 2005, les bâtiments 241-242 résidence Auvergne en septembre dernier, et actuellement le 211 résidence Auvergne est en cours de démolition. Il s'agissait alors d'une technique dite de grignotage : en effet, une grue munie d'une pelle spéciale démontait peu à peu les étages du bâtiment.
Cette fois, les démolitions se feront par implosion, une technique appropriée à la hauteur des tours à démolir. Le procédé employé consiste à faire s'écrouler la tour sur elle-même, en quelques secondes, à l'aide d'explosifs placés à différents endroits de l'immeuble.

La journée du 18 mai sera un moment important pour Dammarie-lès-Lys !

Suivez le guide !

Parc de l'Abbaye

Ecole
Paul Doumer

Espace Nino Ferrer

Foudroyage des tours 241-242 résidence Auvergne

Après 9 mois de préparation, les tours 251 et 261 de l'îlot Provence vont être démolies. Cette opération, décidée par tous les partenaires du Projet de Rénovation Urbaine (PRU), est réalisée par le Logement Francilien et validée par les services de la Préfecture.

La démolition s'effectue un dimanche, en effet le collège « Georges Politzer » se trouve dans le périmètre de sécurité défini par les services de sécurité. Evacuer tous les élèves et les professeurs aurait sérieusement compliqué l'opération : c'est pourquoi le foudroyage aura lieu un dimanche matin entre 7 h et 13 h.

Une démolition rapide et spectaculaire

Foudroyage : le mot effraye un peu. Et pourtant, cette méthode de démolition par implosion est la plus efficace, la plus sûre et la plus écologique ! Les tours s'effondrent sur elles-mêmes en quelques secondes, les vibrations absorbées par l'écrasement sont minimes. Les gravats restent dans un périmètre restreint et les filets de protection qui emballent les étages foudroyés évitent les projections.

- **11 h 28 : 1 long coup de sirène**
- **11 h 29 : 1 second coup de sirène**
- **11 h 30 : le compte à rebours commence : 5…4…3…2…1…**
- **0 ! Déclenchement des charges ! Le bruit est fort, très fort même au moment du foudroyage. Mais il ne dure pas longtemps, c'est l'affaire de quelques secondes.**
- **11 h 35 : les tours 251 et 261 ont disparu. Le nuage de poussière se dissipe avec le vent.**

Les pelleteuses et les engins de chantier vont ensuite enlever les gravats puis remblayer le terrain. Les tours disparues vont connaître une nouvelle destinée à travers le retraitement des matériaux : les gravats seront recyclés, les aciers récupérés et le béton utilisé pour le remblai. Jusqu'au bout de l'opération, l'environnement sera respecté et valorisé.

Le périmètre de sécurité

Un important dispositif sera mis en place et un large périmètre sera libéré tout autour des tours (voir plan) :
Les voitures stationnant sur le périmètre indiqué seront garés dès le 17 mai sur l'ancien stade Delaune.
Le 18 mai, à 7 heures du matin, tous les habitants du périmètre concerné (3000 personnes) devront quitter leur foyer pour des raisons de sécurité.
Différents lieux d'accueil festifs les accueilleront pour offrir à chacun le meilleur confort possible durant quelques heures : le Parc de l'Abbaye, l'école Paul Doumer prendra des allures de nurserie pour les petits Dammariens de 0



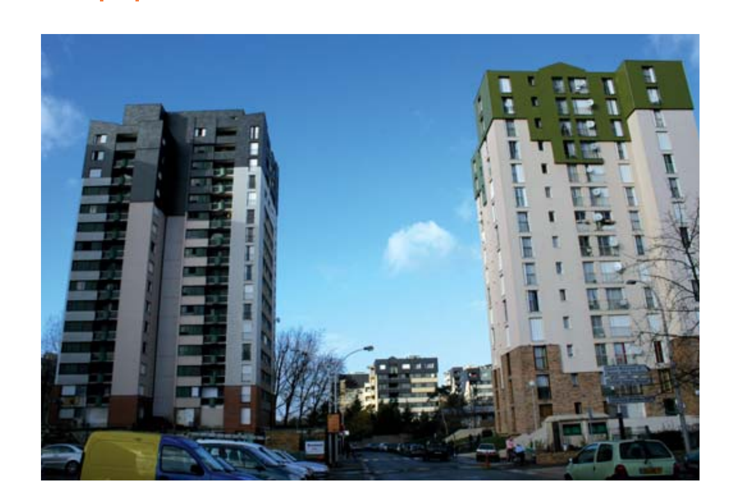
Le 18 mai 2008 :
Implantations des zones stratégiques
Périmètre d'évacuation
Périmètres de sécurité
Parkings sécurisés par un gardiennage
Lieux d'accueil

à 3 ans, l'Espace Nino Ferrer accueillera les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Des collations leur seront proposées.
Afin de déterminer les besoins de chacun, les bailleurs et le personnel municipal rencontreront toutes les personnes concernées pour leur expliquer en détail le programme de cette matinée un peu particulière. Lors de ces rencontres chaque habitant pourra faire part de ses besoins pour accéder à l'un ou l'autre de ces lieux d'accueil.

Le lieu de rendez-vous pour les visiteurs

• Le parc de l'Abbaye se transformera le temps du foudroyage en un véritable village d'accueil pour les familles avec différentes animations, forum des associations et un écran géant (40 m2) pour suivre en direct le foudroyage des tours.
Les animations pour les enfants : Ateliers de maquillage, structures gonflables, interventions de clowns et magiciens ambulants, tournois sportifs…
Une restauration ambulante est prévue pour les visiteurs qui le souhaitent.

Attention : En raison du dispositif de sécurité, il sera impossible de s'approcher des tours. L'angle de vue permettant de voir cet exploit technique sera quasiment inexistant. Afin que tous ceux qui le souhaitent puissent assister à cet évènement, une retransmission en directe sur écran géant, Parc de l'Abbaye, sera proposée.



DÉROULEMENT :

7 h
Libération des logements

9 h 30 – 11 h
Vérifications de la zone de sécurité

7 h – 13 h
Brunch – animations

11 h 15 / 30
Compte à rebours – tir

11 h 30 – 13 h
Nettoyage du périmètre et vérification des charges

13 h
Retour des habitants dans leur logement

Parkings Visiteurs :
Centre Commercial de l'Abbaye, parking Vivaldi, Devoisselle
ou Centre commercial Leclerc. (des navettes seront organisées)

Réunion publique :
Lundi 5 mai, à 19 h 30, à l'Espace Nino Ferrer

RENSEIGNEMENTS : Maison du projet – Centre de services Albert Schweitzer – Place du 8 mai 1945 – Tél : 01 64 87 49 89.

Le PRU prévoit encore 9 autres démolitions, par grignotage

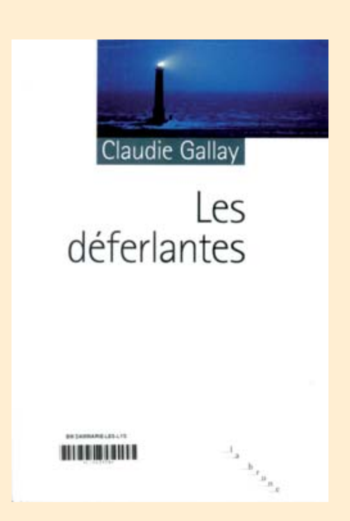
D'ici juin : 211 résidence Auvergne

De septembre à janvier 2009 :
le centre commercial Bourgogne / 91 et 161 résidence Bourgogne

De janvier à juin 2009 : 260 et 280 résidence Auvergne

La médiathèque vous propose
La sélection du printemps

« Les déferlantes » de Claudie GALLAY
aux Editions du Rouergue



Après « Seule Venise », puis « Dans l'or du temps », Claudie Gallay nous gratifie d'un superbe livre « Les déferlantes ». Une jeune femme est employée par le centre ornithologique. Elle vit à La Hague, cette terre âpre où « le vent arrache les ailes des papillons », où l'on vit avec les morts en mer, « ces morts sans corps à la sépulture impossible », où « les vieux et les arbres se ressemblent, pareillement torturés et silencieux ». Ce pays où chacun se renferme et porte un secret. Les nombreux personnages d'une grande densité, gardent tous une part de mystère.
Un jour, un homme arrive. Qui est-il ? Que cherche-t-il ? Certains croient le reconnaître. A partir de cette présence, les relations entre les gens vont se modifier. Se découvrir. Peu à peu, on va comprendre ce qui lie les uns et sépare les autres. Comprendre, oui mais surtout ressentir.
Un roman tout en atmosphère. Un roman tout en nuance, qui vous entraîne dans un univers de souffrances tues et de paroles retenues. Un livre à la recherche de l'apaisement… et de l'espoir.

Claudie Gallay a été accueillie à la médiathèque de Dammarie-lès-Lys à l'occasion des Rendez-vous de l'écriture en mars 2006.

Extrait : p. 228-299
« Tout le monde a ri.
Et soudain, la porte s'est ouverte… / … Pendant qu'il remplissait l'assiette, la Mère s'est avancée. Les 2 femmes se sont regardées. M. Anselme s'est penché à mon oreille sans les lâcher des yeux. »

La médiathèque vous propose une initiation à l'informatique

Windows, traitement de texte, Internet, mails, virus… tout cela n'aura plus de secret pour vous ! La Ville de Dammarie-lès-Lys propose, pour la seconde année consécutive, un module d'initiation à l'informatique :
- les mercredis, du 7 mai au 11 juin, de 18 h 30 à 20 h,
- les jeudis, du 15 mai au 19 juin, de 10 h à 11 h 30
- les vendredis, du 9 mai au 13 juin, de 9 h 30 à 11 h

TARIF : 10 €.
LIEU : Médiathèque Municipale.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : Médiathèque Municipale – Tél : 01 64 87 49 20.



Se réinsérer autour du jardinage

L'association « Keur du Lys » vient de voir le jour. Elle est destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des Dammariens, en difficulté, non ciblés par des dispositifs d'insertion habituels. L'idée n'est pas de créer une nouvelle structure mais plutôt de venir travailler de manière complémentaire avec les acteurs locaux.
Un des projets de l'association tourne autour d'un jardin d'insertion sociale de 756 m², situé dans le parc Soubiran. Le temps de monter le dossier de subventions et de trouver l'encadrement technique pour l'association, le jardin sera tout d'abord proposé comme projet pédagogique à des classes de maternelle, particulièrement désireuses de découvrir les joies du jardin, avec l'école, puis avec leurs parents, puisque la parcelle sera en accès libre.

Dès septembre 2008, les personnes qui le souhaitent pourront alors se retrouver autour de l'entretien de cette parcelle. Chacun s'engagera sur une durée et un horaire précis. C'est également l'occasion d'établir un lien entre la ferme enfantine et la future maison de l'abeille.
Cette association qui foisonne d'idées mise sur ce projet valorisant, à taille humaine, qui permettra d'individualiser le suivi de chaque adhérent.

RENSEIGNEMENTS : keurdulys@gmail.com – 133 avenue Charles de Gaulle à DAMMARIE LES LYS – Tél : 06 13 42 21 42



L'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Dammarie-lès-Lys recrute pour la saison 2008-2009…

Le métier de sapeur pompier vous passionne et vous souhaitez apprendre les bases de cette profession ? Vous êtes une fille ou un garçon, âgé(e) entre 12 ans (avant le 31/12/2008) et 14 ans maximum. Vous possédez une grande motivation, un esprit d'équipe, vous êtes sportif…
Les candidats désireux d'intégrer la section 2008-2009 doivent retirer les **dossiers d'inscriptions au Centre d'Intervention de Dammarie-lès-Lys,** Esplanade de l'Europe, **avant le 27 juin 2008**.
Les jeunes se présenteront à la rentrée de septembre avec leur dossier complet. En fonction du nombre de candidats et de places à pourvoir, des tests de sélection pourront être organisés. Les jeunes recrutés seront pris pour une période d'essai de 2 mois au terme de laquelle sera décidé leur intégration ou non au sein de la section.



© Association JSP152

Pour plus d'informations, contactez le : 01 64 10 48 17.



Les petits Dammariens font la fête

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Dammarie-lès-Lys, dans le cadre des activités de la Petite Enfance, en partenariat avec des professionnels (Centre Socio Educatif, crèche familiale, multi accueil, la Ronde des Bambins, l'APACSE,…) organise, avec la participation active de parents, la fête de la Petite enfance. De nombreux stands vous accueilleront **samedi 24 mai 2008, de 14 h à 18 h, dans le parc du Centre des Musiques Didier Lockwood**. Et si ce jour-là il prend l'envie à la pluie de voler la vedette au soleil, pas question d'annuler la fête ! Le Centre de services Albert Schweitzer sera ravi d'accueillir parents et enfants. Structures gonflables, pêche à la ligne, trampoline, maquillage et bien d'autres surprises attendront les petits de 0 à 6 ans. Un après-midi festif à ne surtout pas manquer !

RENSEIGNEMENTS : Centre Socio-Educatif – Centre de services Albert Schweitzer – Place du 8 mai 1945 Tél : 01 64 87 49 49.



Du sport et encore du sport dans les écoles

Les écoles font leur cross !

Avec les beaux jours, le cross des écoles est de retour ! Organisée par la Ville de Dammarie-lès-Lys en collaboration avec l'Education Nationale, cette course a pour finalité d'éduquer les jeunes à la santé, développer le sens de l'effort et de la persévérance et permettre aux plus jeunes d'acquérir de l'autonomie.
Rendez-vous est donc donné aux écoles Dammariennes ainsi qu'à celle du canton de Perthes-en-Gâtinais **vendredi 23 mai 2008**, à 9 h 30, dans le parc de l'Abbaye, pour deux heures d'efforts physiques, sous l'œil encourageant de leurs parents, invités à assister à cet évènement.

ATTENTION : En cas de pluie, le cross des écoles sera reporté au vendredi 30 mai 2008.



RENSEIGNEMENTS : Maison des sports – 646 avenue du Colonel Fabien – Tél : 01 64 87 45 30.

Un biathlon pour les scolaires !

Les 23, 24 et 26 juin prochains, le service des Sports de la Ville de Dammarie-lès-Lys en partenariat avec l'Education nationale, organise un biathlon, en forêt de Fontainebleau, au massif de l'éléphant.
Au programme : escalade et course d'orientation. Cette manifestation sportive a pour finalité d'être l'aboutissement des cycles EPS dans ces deux disciplines. Chaque participant sera récompensé de ses efforts par une médaille, ainsi qu'un goûter offert par la Ville.



TRIBUNE LIBRE N'A PAS POUR OBJET D'ENGAGER UN DÉBAT ENTRE LES GROUPES POLITIQUES CONSTITUANT LE CONSEIL MUNICIPAL. IL S'AGIT D'UNE TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION.

GROUPE MAJORITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL « UNION POUR DAMMARIE-LÈS-LYS »

Le devoir d'un engagement sincère

Nous sommes très sensibles au soutien massif que nous ont apporté les Dammariennes et les Dammariens lors des dernières élections municipales et nous les en remercions de tout cœur. Pour les nouveaux élus qui participent pour la première fois à nos côtés au sein du Conseil municipal, comme pour les plus expérimentés, nous savons que la majorité qui nous a été accordée impose un sens aigu des responsabilités. Nous voulons nous garder d'être victime du danger qui guette tout élu qui siège au sein d'une assemblée : celui d'être convaincu de détenir la vérité.
Cela suppose, bien entendu, de respecter ses engagements, mais surtout d'adopter une attitude cohérente avec les positions prises pendant la campagne électorale.
Cette campagne, justement, s'est déroulée dans un climat inhabituel à Dammarie-lès-Lys. Pour ce qui nous concerne, nous l'avons vécue comme particulièrement blessante. Pour la première fois depuis que, les uns et les autres nous sommes engagés aux côtés de Jean Claude MIGNON, nous avons été étonnés des attaques qui ont été portées jusque sur les affiches électorales. Le nom du Maire de la Ville a été transformé et insulté.
Le Député-Maire n'a pas été épargné par les contre-vérités comme, par exemple, sur le cumul des indemnités alors même que les parlementaires sont les seuls élus à être plafonnés par la loi sur les indemnités qu'ils reçoivent !
Face à de tels agissements, notre concurrent à l'élection municipale a été étrangement silencieux. Sur ces attaques, sur les mensonges, sur les quolibets, pas un mot ! Rien. Juste un minimum de « service après-vente » lorsque, à la salle des fêtes le soir du premier tour, il a fallu calmer les sifflets et les protestations, qui empêchaient le Maire de proclamer les résultats.
Aujourd'hui, l'intéressé semble dire qu'il veut faire de la politique autrement et s'est autoproclamé expert ès-renouveau. Pour ce qui nous concerne, cela fait bien longtemps que nous sommes sortis des clivages traditionnels et nous n'avons attendu personne pour associer les habitants à nos choix, faire participer le plus grand nombre à la vie publique et ouvrir largement nos rangs à toutes les sensibilités et à avoir une conception véritablement représentative de la démocratie locale.
Nous observons malheureusement que le chef de file de l'opposition doit encore travailler sa capacité de conviction, et nous lui proposons de le faire dans un premier temps auprès de ses propres amis. Le candidat à l'élection cantonale qu'il a fortement soutenu (et réciproquement) ne semble absolument pas sensible à son discours. Ainsi, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) de notre Ville, est toujours le seul du département à n'être pas signé par le conseiller général.
Du coup, cela devient aussi nécessairement un peu plus compliqué de donner des leçons et pour nous d'en recevoir. C'est aussi contradictoire d'exiger ensuite un siège au sein du comité de pilotage du C.U.C.S. !
En revanche, nous souhaitons remercier très sincèrement et très chaleureusement, celles et ceux qui, ne partageant pourtant pas nos convictions, nous ont fait savoir qu'ils désapprouvaient la tournure que cette campagne a parfois prise. Cet esprit républicain nous a beaucoup touchés car ce n'est qu'à cette condition de respect qu'une collaboration fructueuse et désintéressée peut s'installer entre les élus de sensibilités différentes.
Pour nous, la page est désormais tournée car nous ne vivons pas avec le passé et seul l'avenir de nos concitoyens nous mobilise désormais.

LE GROUPE « L'ALTERNATIVE »

L'alternative, groupe minoritaire au Conseil municipal.
Le besoin de renouveau, une réalité !

Depuis le 9 mars, L'alternative compte 7 membres au Conseil municipal. Nous y prenons peu à peu notre place, pour porter votre voix, vos espoirs.
La campagne a été digne, sérieuse, et nous avons mis en avant ce qu'il serait souhaitable de faire pour un renouveau de la vie publique. Nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance : notre responsabilité est maintenant engagée, et nous n'avons pas le droit de vous décevoir. Dès le premier conseil nous avons annoncé notre volonté de disposer des moyens de faire des propositions : un bureau pour notre groupe, une participation à la modification du règlement intérieur du Conseil municipal. Nous attendons les réponses de Monsieur le Maire.
Dès le deuxième conseil, en sus de notre participation aux instances prévues par la loi (commissions municipales de la qualité de vie, du cadre de vie…) nous avons proposé la participation de Clair MICHALON et de Vincent BENOIST aux réunions de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, dans l'esprit du principe de la proportionnelle. Nous avons également, et pour les mêmes raisons, proposé la candidature de Sandrine OUZOULIAS au comité de pilotage du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Nous avons enfin proposé de mettre notre expérience en matière de prévention de la délinquance au service de la commune. Clair MICHALON, tête de liste de L'alternative, a participé à la formation des personnels des Brigades de Prévention de la Délinquance Juvénile de la Gendarmerie nationale pendant 7 ans, à l'école des sous-officiers de Fontainebleau. Toutes ces propositions ont été rejetées.
Cela relève d'une conception obsolète du fonctionnement de la vie publique, qui veut que seules les idées de la majorité sont à prendre en compte ; celles du groupe minoritaire sont négligeables. Cette vision est un peu stérile, et plusieurs conseillers du groupe majoritaire en conviennent en privé. Et elle explique pour une large part le taux d'abstention lors des dernières élections, de 46%, supérieur de 14 points à la moyenne nationale. Cependant nous reviendrons avec patience à la table du Conseil pour, peu à peu, à force d'explications, faire reculer ces habitudes d'un autre temps, et convaincre, un par un, les conseillers municipaux du groupe majoritaire que nos idées ne sont pas nocives, ni mêmes négatives, qu'elles reposent sur une bonne connaissance de la ville et des aspirations des habitants. Le travail de rénovation de la vie publique, pourtant invoqué avec force par Monsieur le Maire lors de la séance d'installation du conseil municipal du 15 mars, doit donc commencer au sein du Conseil Municipal lui-même !
De plus, contrairement au mandat précédent, les conseillers du groupe minoritaire ne toucheront aucune indemnité. Monsieur le Maire argue du fait qu'il n'est plus concerné par le plafonnement des indemnités du fait de sa démission de la présidence de la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, et n'a donc plus de raison de redistribuer son indemnité de maire. Nous espérons voir de sa part d'autres signaux nous montrant sa volonté de prendre en compte les idées et les propositions dont nous sommes porteurs.
Enfin le dernier Lysmag nous a réservé une belle surprise : distribué le jeudi 3 avril au matin il présentait la liste des conseillers communautaires qui n'ont été élus que vers 19 h 30 ce jour-là. Le respect des formes démocratiques exige que l'on attende le résultat d'un vote avant de le publier, même si le rapport de forces ne laisse pas de doute quant au résultat. Sinon, à quoi bon voter !

TRIBUNE LIBRE





Un concert inter-lycées exceptionnel dans le cadre des "Lycées Amplifiés" !

Depuis 2005, à travers les « Lycées Amplifiés », la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine agit en direction des lycéens pour leur faire découvrir les musiques actuelles.
Trois établissements se sont pour le moment impliqués dans Les « Lycées Amplifiés » : Joliot Curie, à Dammarie-lès-Lys, Benjamin Franklin, à La Rochette, et Léonard de Vinci, à Melun. **Samedi 24 mai**, place au concert inter-lycées, à la Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil. A cette occasion, six groupes issus des trois lycées partenaires vont accéder pour la première fois à la scène. Cet événement se présente également comme une journée de découverte de « l'environnement des concerts ». Elle donnera la possibilité aux six formations de lycéens de comprendre comment s'organise un concert en rencontrant des professionnels du milieu musical (chargé de production, régisseur, chargé de communication, artistes, programmateurs…).
En amont, ils auront déjà été suivis en répétition pour préparer ce concert.
Ces jeunes pousses seront épaulées par une tête d'affiche plutôt conséquente, à savoir Deportivo, trio de rock français aux doux accents de punk rock qui a répandu son énergie sur de nombreuses scènes françaises !

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION :

CONCERT PAYANT, À 20 H 30 :
> Deportivo
Deportivo est un trio de rock français flirtant sans complexe avec l'énergie du punk rock, le conduisant très souvent à arracher sur scène des prestations déterminées et remuantes. Tempos soutenus, mélodies désabusées et textes en français, la musique du groupe est sombre mais belle, hésitant entre naïveté et romantisme moderne.

CONCERT GRATUIT, 18 H :
> The Holmes (rock'n'roll) : Véritable révélation de ce concert, ce power-trio redéfinit les contours d'un rock'n'roll sauvage, ravageur et tapageur… Un véritable délice !
> Grimwork (pop) : Cette formation est un condensé d'énergie pop au fort accent britannique dont les mélodies accrocheuses et appétissantes risquent bien de vous séduire.
> Mordrhed (heavy metal mélodique) : Ce quintet propose un heavy metal rugueux et mélodique, au sein duquel les grosses guitares côtoient avec un aplomb plutôt intéressant un clavier omniprésent.
> Hyperrion (rock 80's métallisé) : Ce groupe effectue un mariage savant entre des sonorités métalliques et le rock des années 80, au sein duquel les claviers séduiront les nostalgiques de Depeche Mode. Surprenant !
> FK Prod (rock/blues) : Trio oscillant entre rock pêchu et blues rugueux proche d'Iggy Pop, FK Prod distille une musique simple mais énergique.
> K-N (rap) : Rappeur conscient et mélancolique aux rîmes tranchantes et au flow chaleureux, K-N vous touchera par sa tchatche attachante.



The Holmes >

INFORMATIONS PRATIQUES
TARIF DU CONCERT PAYANT : 6 € (plein), 3 € pour les membres des studios de répétition de la Communauté d'Agglomération, gratuit pour les élèves des écoles de musique de Melun Val de Seine (sur présentation d'un justificatif et dans la limite des places disponibles)
RENSEIGNEMENTS : Service culturel – Tél : 01 64 79 25 31 – culture@camvs.com – www.agglo-melunvaldeseine.fr



< Deportivo

Le Dimanche des peintres pose ses chevalets à Rubelles

Le Dimanche des peintres, manifestation dédiée aux arts plastiques et organisée, chaque année, par la Communauté d'Agglomération dans différentes communes de Melun Val de Seine, offre aux plasticiens l'opportunité de réaliser une œuvre en un jour. Après Dammarie-lès-Lys, Seine-Port, Boissettes, Boissise-le-Roi et Voisenon, les artistes découvriront – ou redécouvriront – la commune de Rubelles, le **1er juin** prochain, qui deviendra, le temps d'une journée, une source d'inspiration.
Plusieurs animations rythmeront cette journée. Deux groupes assureront notamment une ambiance musicale : le Polyswing Quartet, pour un hommage à Django Reinhart, à travers les influences du jazz actuel et Altaïr, un ensemble au répertoire renaissance et baroque, sous la direction d'Isabelle Ragot. Plusieurs prix seront remis aux artistes qui se seront distingués.
Inscriptions : Bulletin à retirer auprès de la communauté d'agglomération, des mairies, dans les lieux d'expression culturelle, et à retourner complété au Service Culturel, ou à télécharger sur www.agglo-melunvaldeseine.fr.



RENSEIGNEMENTS : Service culturel – 297 rue Rousseau Vaudran – 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél : 01 64 79 25 31 – culture@camvs.com www.agglo-melunvaldeseine.fr



Sport Passion 2008

Les inscriptions sont lancées

Sport Passion, le dispositif de stages sportifs d'une semaine pour les 6-17 ans organisé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, fera son retour du **7 juillet au 29 août** prochain. Pour réserver, contactez le Service des Sports, puis retirez un bulletin d'inscription auprès de la Communauté d'Agglomération, dans les mairies, ou téléchargez-le sur le site Internet, www.agglo-melunvaldeseine.fr.
Les activités commenceront à 9 h 30 et se termineront à 16 h, avec un accueil des enfants entre 9 h et 9 h 30, le matin, et un départ entre 16 h 30 et 17 h, l'après-midi.
Par ailleurs, pour faciliter la vie des parents, la communauté d'agglomération mettra à leur disposition des navettes gratuites qui transporteront les enfants sur les sites, comme les années précédentes. Une garderie sera assurée entre 8 h et 9 h et entre 17 h et 18 h sur les sites de Boissise-le-Roi et de Montereau-sur-le-Jard.



INFORMATIONS PRATIQUES
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS ET CONTACT COORDINATRICE : Service des Sports – 01 64 79 25 11 – www.agglo-melunvaldeseine.fr
PARTICIPATION : 65 € ou 52 €* par semaine et par enfant (repas et goûter compris) pour les résidents de la communauté d'agglomération / 80 € ou 64 €* pour les extérieurs.
***Semaine incluant le 15 août**

Jérémy Jouettre
Un futur grand chef à Dammarie !



CRÈME FOUETTÉE, TARTELETTE DE FRUITS ROUGES OU ENCORE TIRAMISU... TOUS CES DESSERTS, JÉRÉMY JOUETTRE, LES CONNAÎT BIEN. A 18 ANS, CE JEUNE DAMMARIEN QUI, IL Y A ENCORE PEU DE TEMPS RÉSIDAIT DANS LA PLAINE DU LYS, EST UN PASSIONNÉ DE CUISINE... ET DE DESSERTS. SON CAP CUISINE EN POCHE, JÉRÉMY N'AVAIT QU'UNE SEULE ENVIE : APPROFONDIR SES CONNAISSANCES CULINAIRES ET NOTAMMENT CELLE DES DESSERTS. ALORS IL S'EST INSCRIT AU LYCÉE PROFESSIONNEL ANTONIN-CARÊME DE SAVIGNY-LE-TEMPLE. AVEC UN PEU DE CHANCE MAIS SURTOUT BEAUCOUP DE TALENT, LE VOILÀ GRAND VAINQUEUR DE LA CATÉGORIE JUNIOR DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PÂTISSERIE. L'ÉQUIPE DU LYSMAG L'A RENCONTRÉ...

Lysmag : Qu'est-ce qui vous a donné envie d'exercer ce métier ?
Jérémy Jouettre : Tout d'abord j'aime manger. Je regardais souvent les grands magazines de gastronomie. Et puis c'est un métier assez varié. Tout ce qui se passe en pâtisserie, en cuisine aussi d'ailleurs, m'intéresse. En CAP, on découvre tout ce qui tourne autour de la pâtisserie : les crèmes, les pâtes… Avec la mention complémentaire en cuisine et dessert de restaurant, j'approfondis mes connaissances en la matière. Et puis le côté gourmandise y est aussi sûrement pour quelque chose (rires).

LM : Comment en arrive-t-on à participer au Championnat de France de pâtisserie ?
JJ : Tout a commencé en classe. Notre professeur nous a parlé de ce championnat. Je me suis dis pourquoi pas et je me suis porté volontaire. Il a alors fallu préparer des fiches techniques, c'est-à-dire détailler ce que j'allais utiliser comme ingrédients, puis j'ai fait des essais. J'ai été sélection par le Cédus, organisateur du championnat, et je me suis donc rendu à Paris pour la finale régionale. Et là j'ai eu de la chance…

LM : Quel dessert vous a fait gagner ?
JJ : Le « bépilic » ! C'est un dessert que j'ai imaginé à base de betterave, de pistache et de basilic.

LM : Comment a réagit votre entourage ?
JJ : Ma famille et mes proches étaient vraiment heureux. Quant à mes professeurs ils m'ont félicité.

LM : Et vous ? Qu'avez-vous ressenti ?
JJ : Quand on m'a annoncé que j'avais gagné, j'ai ressenti un grand stress. Vous savez quand on a les jambes qui se mettent à trembler ! C'était énorme, c'est quelque chose d'extraordinaire. Il y avait parmi les membres du jury des grands noms de la gastronomie : Gilles Marchal de La Maison du chocolat, le second du Ritz, le chef de chez Fauchon… C'était impressionnant !

LM : Mercredi 19 mars, c'est la grande finale nationale à Marseille. Comment l'appréhendez-vous ?
JJ : Pour l'instant tout va bien. Je ne ressens pas encore le stress. Mais au moment venu, je pense que cela va me donner une bonne dose d'adrénaline. Cette fois-ci, en plus de mon « bépilic », il va falloir également que je crée mon propre dessert avec les ingrédients imposés.

LM : Pour l'avenir que peut-on vous souhaiter ?
JJ : D'obtenir ma mention complémentaire, puis mon brevet professionnel. Après j'aimerai commencer à travailler en tant que saisonnier et pour la suite on verra bien… Pourquoi pas devenir un grand chef dans un grand hôtel restaurant ?





Grand nettoyage de printemps sur les bords de Seine

Samedi 15 mars, les membres de l'association Le Gardon du Lys ont procédé à leur grand nettoyage de printemps sur les étangs de Farcy et de Bel Ombre. Bois mort et mauvaises herbes ont laissé place à un horizon plus net ! Le Gardon du Lys remercie la Ville pour son soutien dans leurs actions.





Impro sur le programme de Rénovation Urbaine !

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que les jeunes du Centre socio-éducatif (CSE)ont présenté, devant famille et amis, six saynètes autour du thème de « L'habitat et cadre de vie », le 8 mars dernier. Cette représentation, qui s'inscrit dans la continuité du projet « théâtre à domicile » initié depuis la rentrée de septembre, s'est déroulée au sein de « l'Appartement Pédagogique », lieu d'accueil piloté par le CCAS. Cette représentation aura suscité des échanges intéressants entre enfants et adultes sur le Programme de Rénovation Urbaine. En effet, les comédiens en herbe ont bénéficié, le 1er mars, d'une présentation du PRU par l'animateur de la « Maison du Projet » au Centre de services Albert Schweitzer. Leur prochaine intervention ? En juin prochain, dans le cadre du projet « Vis ta Ville » en lien avec le Parlement des enfants et le service Vie Scolaire de la Ville.



Emotion pour le 46e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (19 mars 1962)

Après avoir fleuri la stèle de la rue du 19 mars et les tombes des soldats Gérard Martin, Claude Dumont et Marcel Ducci tombés au combat, l'équipe municipale, ainsi que les représentants de la FNACA, de l'UFAC et du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre se sont retrouvés dans le square du régiment de chasse Normandie-Niemen pour effectuer un dépôt de gerbes en commémoration du 46e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie.
Félicitations à Louis Adien, Gabriel Charriere, Alain Dubras, Yves Legrand, Michel Barthaburu, Maurice Richard et Guy Lestieu pour leurs médailles.



Le 18 mars dernier, Lazare Ponticelli, le dernier poilu de la Grande guerre, disparaissait, emportant avec lui les derniers souvenirs de cette partie de l'Histoire. A la demande du président de la République, un hommage national a été rendu à l'ensemble des combattants de la première guerre mondiale. Une minute de silence qui a laissé place à beaucoup d'émotion





Laissez-vous tenter par l'invitation



Quatre musiciens de talent, des paroles douces amères et intelligentes, des mélodies faciles et contrastées ont constitué le menu de cette soirée du 21 mars à l'Espace Nino Ferrer. Les Invités ont accueilli le public à grand coup de bonne humeur et d'humour. Ils lui ont offert un bon moment de poésie et tous les spectateurs semblaient partants pour une nouvelle invitation !





Le tour du monde en 1 h

Ambiance colorée et chaleureuse pour le spectacle pour enfants « Histoire du monde ». La compagnie Le Naïf Théâtre a su amuser les plus jeunes à travers un voyage auditif initiatique. Oiseau, chasseur, et éléphanteau étaient de l'aventure pour vous faire partager ces histoires venues des quatre coins du globe.

Surprenant... les mariages russes.

Salle comble pour la scène ouverte de la Compagnie Samarcande ! Cette mise en scène d'une noce en Russie, au temps des tsars, a su séduire et amuser, par son rythme effréné et ses intermèdes musicaux inattendus, les spectateurs présents.







Du conte à la réalité...

Ce mercredi 12 mars, l'Espace Nino Ferrer a accueilli Ana Hopfer et sa création théâtrale autour du conte pour enfant « Un chat est un chat ». Le public a répondu présent à ce rendez-vous particulier. Les petits spectateurs ont pu découvrir les aspirations d'un curieux chat qui souhaite être un autre animal. Voyage au cœur d'un conte onirique et transport dans une dimension parallèle garanti. Les trois intervenants, deux actrices et un musicien, ont donné vie à cette histoire sous les regards attentifs des enfants.



Tous à l'eau !

Dimanche 30 mars, les élèves de CE1 et de CE2 de la Ville avaient donné rendez-vous à leurs parents pour leur montrer les progrès qu'ils avaient effectués depuis le début de l'année. Après les performances de nos petits sportifs, chacun des enfants a été récompensé par un diplôme. Pour clore ce bel après-midi sportif les parents présents ont été invités à venir se baigner avec les enfants pour le plus grand plaisir de tous. Grand succès pour cet après-midi en famille au cours duquel la piscine a accueilli plus de 200 personnes !



Manip's ou l'art de manipuler les sciences !

Sciences et physique ont envahi la médiathèque de Dammarie-lès-Lys, du 5 au 19 avril dernier ! Comprendre le phénomène de l'éclipse ou bien encore le système cathodique de la télévision…Illusions d'optique, test de bon sens… autant d'expériences qui ont attiré les foules. Céline Oblaza, conseillère municipale, était parmi les visiteurs et s'est elle aussi prêtée au jeu de ces expériences…





Les médaillés du travail à l'honneur !

Pour cette promotion du 1er janvier 2008, Jean-Claude Mignon, Député-Maire de Dammarie-lès-Lys, en compagnie de Gilles Van Lul, 1er Adjoint délégué à l'administration et à la coordination générale et au personnel, Joëlle Noto, Adjointe déléguée à la communication, aux relations publiques, à la sécurité incendie et aux anciens combattants et victimes de guerre, Véronique Veau, Adjointe déléguée aux affaires culturelles, aux Fêtes et cérémonies et au patrimoine, Slimane Bouklouche, Adjoint délégué à la cohésion sociale et à la jeunesse, et Dominique Kundig, Adjointe déléguée au logement, a remis, le samedi 29 mars dernier, la médaille d'honneur du travail à 47 récipiendaires. Toute l'équipe du Lysmag leur adresse ses félicitations.



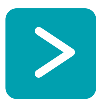
Il s'agit de :

Médaille grand or : Jeannine Bourguignon, Henri Cancy, Germinal Soteras Conde et Joël Thiebaut.

Médaille d'or : Jeannine Bourguignon, Maryse Chiara, Robert Costa Torro, Catherine Davy de Cusse, Fatouma Francisco, Jacques Jove, Fabienne Larvor, Bruno Liquette, Anna Nunès Vitorino, Hervé Seitz, Dominique Szlawski et Nicole Tremel.

Médaille vermeil : Jeannine Bourguignon, Thérèse Ciapcinski, Robert Costa Torro, Michelle Duforets-Sacepe , Jean-Michel Dumont, Hubert Jeanjean, Bruno Liquette, Patricia Maitre, Patricia Marchand, Anna Nunès Vitorino, Jean-Marie Pecout et Hervé Seitz.

Médaille argent : Suzette Barreira, Jeannine Bourguignon, Nadia Cheriti, Robert Costa Torro, Aline Cuisinier, josé De Araujo, Michelle Duforets-Sacepe, Christian Dupont, Didier Duport, Stéphane Ecoutin, Joaquim Fernandès, Cyrille Garnier, Jean-Paul Goujout, Hubert Hautefort, Hubert Jeanjean, Anna Nunès Vitorino, Jean-Yves Picart, Hervé Seitz et Nathalia Stelmach.



DU 26 AVRIL AU 21 MAI 2008

« Salon d'art contemporain »
Thème : Matière et volume
Invitée d'honneur : Françoise Giannesini

Le salon d'art contemporain réunira des artistes plasticiens autour du thème Matière et volume. Françoise Giannessini, artiste sculpteur, sera l'invitée d'honneur de ce salon.

LIEU : **Château des Bouillants.**
ENTREE LIBRE.
RENSEIGNEMENTS : **Service Arts et Spectacles – Tél. 01 60 56 95 20.**



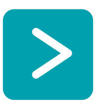
MARDI 13 MAI, à 20 h 30

« Les mardis jazzy »

Une rencontre jazzy entre les élèves musiciens du Centre des Musiques Didier Lockwood et le public pour un plaisir partagé.

LIEU : **Espace Nino Ferrer**
ENTREE LIBRE
RENSEIGNEMENTS : **Service Arts et Spectacles – Tél. 01 60 56 95 20.**





SAMEDI 31 MAI, à 20 h 30

« Un rêve de théâtre »

Par la Cie Les Tréteaux de France avec Marcel Maréchal
Imaginez… Imaginez que vous entriez sous notre chapiteau et que vous découvriez sur la scène, d'un seul coup, une multitude de personnages de théâtre célèbres. Un rêve ? Oui. Un rêve de théâtre où Molière applaudirait Polichinelle, où Chimène et Rodrigue croiseraient Camille et Perdican, où Sganarelle et Dom Juan se disputeraient sous les yeux du Malade imaginaire, où d'Artagnan rencontrerait Cyrano de Bergerac… Un rêve que pourrait faire, par exemple, le chef d'une petite troupe de théâtre ambulante. Appelons le Merlin comme l'Enchanteur…

LIEU : **Espace Nino Ferrer**
TARIFS : **Plein = 18 € - Réduit = 14 €**
RENSEIGNEMENTS : **Service Arts et Spectacles – Tél. 01 60 56 95 20.**



VENDREDI 16 MAI, à 20 h 30

« Venise sous la neige »

Par la Cie Les Arthurs
Comment transformer un dîner sympa en cauchemar ? Gilles Dyrek a concocté une comédie irrésistible. Jean-Luc et Christophe se rencontrent par hasard après s'être perdus de vue depuis dix ans. Le premier invite le second à dîner. Pour l'occasion, Nathalie a mis les petits plats dans les grands. Que ne ferait-elle pas pour son chouchou qu'elle adore et avec lequel elle prépare activement un mariage délirant ?

LIEU : **Espace Nino Ferrer**
TARIFS : **Plein = 14 € - Réduit = 10 €**
RENSEIGNEMENTS : **Service Arts et Spectacles – Tél. 01 60 56 95 20.**



AMBIANCE CAPVERDIENNE À DAMMARIE-LÈS-LYS !

DU 31 MAI AU 14 JUIN

Exposition « Le Cap Vert »

A l'occasion de la venue de Marianna Ramos, chanteuse capverdienne, vendredi 6 juin, la médiathèque vous propose de vous faire voyager vers ces horizons africains.

LIEU : **Médiathèque municipale.**
ENTREE LIBRE.
RENSEIGNEMENTS : **Médiathèque Municipale – Tél : 01 64 87 49 20.**

VENDREDI 6 JUIN, à 20 h 30

Concert Cabaret « Marianna Ramos du Cap Vert »

Mariana Ramos, chanteuse capverdienne au timbre coloré, présente un répertoire issu d'un héritage métissé entre tradition et modernité et flirte harmonieusement avec le jazz, les musiques brésiliennes et africaines. Sa voix sensuelle, sa beauté insulaire et la générosité qu'elle déploie sur scène, en font actuellement l'une des révélations de la world music.
Dans une ambiance cabaret vous découvrirez la culture et la gastronomie capverdienne.
LIEU : **Espace Nino Ferrer**
TARIFS : **Plein = 18 € - Réduit = 14 € - Tarif incluant une assiette de dégustation et une boisson.**
RENSEIGNEMENTS : **Service Arts et Spectacles – Tél. 01 60 56 95 20.**



DU 31 MAI AU 2 JUILLET

Exposition Sculpture « Urbanismes visionnaires »

Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, la Ville propose, en collaboration avec la galerie Michèle Broutta, une conception artistique et visionnaire de la cité. La ville et l'architecture ont inspiré de nombreux artistes, des plus rationnels aux plus visionnaires. Aussi, l'homme a intégré l'art dans nos cités, notamment par l'intermédiaire de la sculpture. Alors venez découvrir la vision romantique ou futuriste de la cité vue par différents sculpteurs.

A noter, une exposition complémentaire « Dammarie-lès-Lys d'hier à demain », organisée par les services du PRU et des Archives sera présentée à l'Espace Nino Ferrer.



LIEU : Château des Bouillants.
ENTREE LIBRE.
RENSEIGNEMENTS : Service Arts et Spectacles
Tél. 01 60 56 95 20.

DIMANCHE 8 JUIN

Fête de l'Eau

Comme chaque année en ce début de période estivale, la Ville de Dammarie-lès-Lys organise sa traditionnelle fête de l'eau en bords de Seine. Au programme des festivités de ce dimanche : régates de voile, baptêmes de canöe-kayak, conduite de modèles réduits… et autres surprises.
Alors le rendez-vous est donné dimanche 8 juin, rue des Etangs !

RENSEIGNEMENTS : Service Fêtes et Cérémonie
Tél. : 01 64 87 45 16.

PRENEZ DATE

ACTUALITES

LUNDI 19 MAI,
Cérémonie de clôture « Coup de Pouce », salle polyvalente du centre de services Albert Schweitzer.

CEREMONIES / ANCIENS COMBATTANTS

JEUDI 8 MAI,
63e anniversaire du 8 mai 1945 (Fête de la victoire sur le nazisme) – 10 h : Départ des cars place du Marché pour la Glandée – 10 h 15 : Hommage aux 5 Résistants fusillés à la Glandée (8 novembre 1941) – 10 h 45 : Rassemblement square du Régiment de chasse Normandie-Niemen – 10 h 50 : Lever des couleurs square du Régiment de chasse Normandie-Niemen – 11 h : Dépôt de gerbes au monument aux Morts – 11 h 30 : Réception des Autorités Civiles et Militaires et des ACVG, parc du Château Soubiran – 12 h : Départ des cars pour Pringy.

VIE ASSOCIATIVE

SAMEDI 10 MAI,
Repas dansant avec présentation de vêtements, par M Prod', à 19 h 30, à l'Espace Nino Ferrer.

DIMANCHE 11 MAI,
Fête de Notre-Dame de Fatima, par l'Association Catholique Portugaise, au centre social de la Croix Saint-Jacques, 816 avenue du Général Leclerc.

SAMEDI 24 MAI,
Soirée dansante, par K'danse, à 20 h, à l'Espace Nino Ferrer.

DIMANCHE 25 MAI,
Après-midi dansant, par Cap Swing, à 14 h 30, à l'Espace Nino Ferrer.

SENIORS

VENDREDI 9 MAI,
Repas dansant de Printemps, par l'Amicale des Anciens d'Everite, à 12 h, à l'Espace Nino Ferrer.

VENDREDI 21 MAI,
Distribution du colis de Printemps, par le Comité de Parrainage des Anciens et la Ville de Dammarie-lès-Lys, de 8 h 30 à 12 h 30. Rens. 01 64 87 44 70.

VENDREDI 23 MAI,
Thé dansant du Comité de Parrainage des Anciens avec l'orchestre de Régis Gibourdel, à 14 h, à l'Espace Nino Ferrer.

VENDREDI 30 MAI,
Ciné-club « Silence, on tourne », à 14 h 30, salle Les Volubilis. Film : « Le grand bleu » réalisé par Luc Besson, avec Jean Reno, Rosanna Arquette, et Jean-Marc Barr. Tarif : 2 €.

SPORTS

DIMANCHE 18 MAI,
Marche nordique, avec le Jogging Melun Val de Seine et la Ville de Dammarie-les-Lys, de 10 h à 12 h, parc du Château Soubiran.


Dammarie-lès-Lys
Fête des Fleurs
samedi 17 mai 2008
10h à 18h
Marché aux Fleurs
Rue du Bas Moulin
Concours
Bouquets - dessins
Portes ouvertes
aux serres municipales
service Espaces Verts
Tél. 01 64 37 88 07
DAMMARIE LES LYS